
Source : www.bahai-biblio.org

HISTOIRE DE MONA

L'ange de Shiraz

Histoire d'une jeune fille martyrisée parce qu'elle était baha'ie (1965-1983)

Table des matières

Note du traducteur

1. QUI ETAIT MONA ?

2. ENFANCE DE MONA

2.1. Sa sensibilité d'enfant

2.2. La relation de Mona avec son père

2.3. L'âge de maturité

3. LA CRISE EN IRAN

3.1. Les persécutions à l'école

3.2. Le rêve racontant l'histoire des capes

3.3. L'arrestation de Mona et de son père

4. INCARCERATION

4.1. Les tout premiers jours de détention

4.2. Les interrogatoires tenus à la Prison de Seppah

4.3. La torture des prisonniers

5. TRANSFERT A LA PRISON D'ADELABAD

5.1. La deuxième étape de l'interrogatoire

5.2. La troisième étape de l'interrogatoire

5.3. Anecdotes se rapportant à Adelabad

6. LA FAMILLE DE MONA

6.1. L'arrestation de Madame Mahmudnizhad

6.2. Dernière visite de Mona à son père

6.3. La soeur de Mona

7. L'ATTITUDE DE MONA FACE A SA PROPRE MORT

7.1. 100 000 vies

7.2. Informée de son exécution

7.3. Un désir de fermeté

8. DERNIERS EVENEMENTS

8.1. La mère de Mona est relaxée

8.2. La pendaison des 6 hommes Baha'is

8.3. Dernière visite à Mona

8.4. Les 10 femmes

8.5. Le baiser d'adieu

EPILOGUE

PHOTO: Mona Mahumudnizhad, "l'ange de Shiraz" (1965 - 1983). Photo prise peu avant son martyre pour ses convictions religieuses.

NOTE DU TRADUCTEUR

L'histoire poignante de Mona Mahmudnizhad a été éditée en 1985 par l'Assemblée Spirituelle Nationale du Canada sous le titre original : The Story of Mona, 1965-1983.

En avril 1991, un ami Baha'i m'a demandé de traduire cette version anglaise alors que je venais à peine de me déclarer. Cependant, j'étais si bouleversée par son contenu que je me suis mise immédiatement à l'ouvrage en dépit de mes lacunes, avec de modestes moyens et ai ainsi adapté une première version en juin 1991 à très faible tirage.

Or, curieusement, dix années se sont écoulées depuis cette traduction libre qui est restée en sommeil et pour laquelle on m'a sollicité à nouveau. Aussi, c'est avec un immense plaisir que je révise ma copie, avec plus de rigueur et de conscience, en espérant de tout coeur qu'elle reflète le plus fidèlement possible le document original de telle sorte que cette nouvelle adaptation puisse être lue, voire découverte par un grand nombre de lecteurs Baha'is ou non.

" Pour toute chose, il existe un signe. Le signe de l'Amour est la force d'âme face à mes décrets et la patience dans mes épreuves ".

- Baha'ullah

Je dédie cette Parole Cachée à la mémoire de Mona, à son père, ses amies prisonnières, ses proches et à tous les Baha'is qui ont sacrifié leur vie sur le sentier de la cause de Dieu.

Ma Chère Mona, puissent ton témoignage, ton courage, ta grandeur d'âme, ton coeur pur et ta sagesse éclairer et raffermir les pas de ceux qui aujourd'hui à travers le monde ont reconnu la Beauté Bénie et se sont engagés à Le servir en ouvrant la porte de l'unité du genre humain.

Puisse, Dieu, dans Sa miséricorde infinie, nous permettre, à nous autres Baha'is, de cultiver les graines de l'Amour et d'entretenir les fleurs du jardin des coeurs des hommes afin que toute l'Humanité puisse vibrer au son de la même mélodie divine !

Avec tout mon amour, et mon infini respect pour vos âmes sincères. Que la Paix soit sur vous dans le royaume d'Abha...

Aïcha BENMAMAR

Traduction de courtoisie réalisée le 10 août 2001

1. QUI ETAIT MONA ?

Mona Mahmudnizhad, était une jeune lycéenne qui faisait partie d'un groupe de plusieurs vingtaines de Baha'is, comprenant des femmes adultes et plusieurs adolescentes. Ceux-ci furent incarcérés pour motif religieux dans la ville iranienne de Shiraz par les autorités de la révolution islamique qui s'emparèrent du pouvoir au cours de la chute du régime survenue en 1982.

Pendant plusieurs mois, les prisonniers, y compris Mona, étaient victimes de mauvais traitements, d'interrogatoires et de tortures car les juges de l'islam et leurs gardiens révolutionnaires tentaient par ces moyens d'obliger les Baha'is à renier leur religion. Tous les prisonniers refusèrent de se plier à leurs exigences et notamment 10 femmes dont Mona. Ces dernières furent secrètement condamnées à mort par pendaison le 18 juin 1983. Dans un ultime effort pour les inciter à rompre leurs vœux, les autorités finirent par pendre les femmes, l'une après l'autre, en imposant ce supplice au regard des autres prisonnières.

La requête de Mona fut de se présenter comme la dernière des victimes à être exécutée afin de pouvoir prier et encourager chacune des femmes qui allait subir la pendaison avant elle. Lorsque son tour vint, elle embrassa la corde et passa elle-même le noeud autour de son cou.

Elle fut arrêtée en même temps que son père, Yad'u'llah Mahmudnizhad, qui fut pendu le 12 mars 1983 plusieurs mois avant sa fille.

Nous brosons, ci-après, un portrait succinct, qui rend compte de la vie de Mona pendant la durée de son incarcération et de son exécution. Ce récit est basé sur des faits constatés et rapportés par des relations, des amis et des co-détenues qui connaissaient Mona.

2. ENFANCE

Mona vit le jour le 10 septembre 1965 dans des circonstances difficiles. Son père, Yad'u'llah Mahmudnizhad, était un fervent adepte Baha'i qui quitta son appartement confortable d'Iran pour aller servir la cause en qualité de pionnier Baha'i au Yémen, à la pointe du sud-ouest de la péninsule arabique.

A la naissance de Mona, le Yémen était en état d'alerte, et les routes de ce pays étaient quadrillées par des gardes armées. Tandis que la famille Mahmudnizhad habitait à la campagne où ne se trouvait aucun hôpital, elle dû se rendre à Aden, capitale du Yémen, afin de s'assurer que la vie de Mona serait saine et sauve. Le voyage fut long et pénible car leur voiture était constamment freinée par la présence de barrages et de fouilles méticuleuses. Cependant, la famille réussit à atteindre l'hôpital à temps.

Mona était le second enfant de Yad'u'llah et Farkhonedeh Mahmudnizhad et procura par sa venue une joie immense à la famille. Leur fille aînée, Taraneh, avait déjà 7 ans, et les parents priaient souvent pour la naissance d'un autre enfant. Mona passa les quatre premières années de sa vie au Yémen, comblée d'amour par les siens.

Cependant, un jour alors qu'elle n'était encore qu'un bébé et qu'elle

avançait en tâtonnant, elle faillit mourir d'un empoisonnement accidentel. Lorsqu'elle fut hors de danger et qu'elle quitta l'hôpital indemne, elle se mit à frapper des mains et à danser au son de la musique que jouait son père au grand soulagement de l'assistance. A deux ans, elle fut percutée par une voiture et renversée sur le trottoir. Elle se releva et prononça les quelques mots sévères qu'elle connaissait : " Tu es méchant " puis elle s'évanouit avant d'être transportée à l'hôpital. Par chance, elle n'avait aucune blessure sérieuse et se rétablit rapidement.

Mona aurait probablement grandi au Yémen si le gouvernement de ce pays n'avait pas expulsé tous les ressortissants étrangers en 1969. Bien que Yad'u'llah Mahmudnizhad souhaite y demeurer à titre de pionnier, il se vit contraint de retourner en Iran et passa deux années dans la ville de Isfahan, six mois à Kirmanshah et trois années à Tabriz avant que la famille ne s'installe définitivement à Shiraz en 1974. C'est une ville sainte pour les Baha'is car elle représente le berceau de la Foi baha'ie et le foyer de l'un de ses deux prophètes fondateurs : le BAB.

A cette époque, le père de Mona travaillait comme réparateur de petits appareils électriques et servit la communauté Baha'ie à la fois en qualité de membre élu et nommé par les nombreuses institutions religieuses (nota : la religion Baha'ie n'a pas de clergé, la communauté internationale est gérée à l'échelle locale et nationale par des institutions élues, appelées " Assemblées Spirituelles Locales ou Nationales ").

2.1. Sa sensibilité d'enfant

Bien que Mona ne fut qu'une jeune enfant, elle reflétait déjà les qualités d'humilité et de sensibilité qui caractérisaient l'image de sa famille. D'ailleurs même vers l'âge de 10 ans, on l'avait baptisée " L'ange de Shiraz ". Lorsque, par exemple, elle allait à l'école dans la ville de Tabriz, elle entretenait une relation si intime avec ses institutrices qu'elle fondit en larmes lorsque celles-ci étaient mutées ailleurs.

Tandis qu'elle entrait en classe de 3ème à Shiraz, elle fut rapidement considérée comme une excellente élève et reconnue comme l'un des éléments les plus brillants de son école. Elle possédait également une très jolie voix et témoignait un véritable amour à ceux qui l'entouraient et notamment les plus jeunes enfants qui se précipitaient souvent autour d'elle lorsqu'elle arrivait à l'école.

La communauté Baha'ie autour de Mona appréciait énormément ses qualités particulières. Mona s'acquittait toujours de ses devoirs lorsqu'elle suivait ses cours Baha'is. Elle était souvent sollicitée pour la récitation de poèmes, et pour interpréter des chansons ou chanter des prières à l'occasion de la fête des 19 jours (nota : cette rencontre qui a lieu tous les 19 jours représente l'occasion pour chaque membre appartenant à la communauté locale Baha'ie de se retrouver pour prier, consulter et se réjouir avec les Amis). Lorsqu'elle croisait des personnes qu'elle estimait, ses yeux s'emplissaient de larmes et spontanément elle s'élançait vers elles pour les

embrasser. Puis à haute voix elle s'exclama en ces termes : " Oh mon Dieu, je veux t'envelopper et te faire vibrer dans mes bras ".

Une jeune femme rapporte ce souvenir sur Mona, âgée alors de 11 ans.

" Ma première rencontre avec Mona eut lieu dans l'appartement de ses parents situé au 5ème étage dans la partie basse de Shiraz. La famille occupait un deux pièces. Je ne sais pas pourquoi ni comment j'ai été attirée par cette modeste pièce, la chambre de Mona. La décoration en était très sobre et la seule chose qui captiva mon regard c'était un grand mur tapissé d'écrits Baha'is que Mona avait confectionnés. De toute évidence et malgré son âge précoce, cela montre à quel point Mona était complètement dévouée à la Foi Baha'ie ".

Au fil du temps, Mona devint une adolescente. Elle s'était forgée une belle image auprès des jeunes et des adultes tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la communauté Baha'ie de Shiraz. Elle devint une belle jeune fille ornée de longs cheveux bruns, et de merveilleux yeux verts. De plus, elle poursuivit une excellente année scolaire en s'imposant dans les classes Baha'ies de niveau supérieur devant des étudiants souvent plus âgés qu'elle.

Elle se débrouillait bien et était l'une des meilleures dans la faculté de mémoriser autant de prières et des passages des écrits Baha'is. L'adoration que Mona vouait à la Foi était chargée d'une telle force qu'elle se réveillait souvent au milieu de la nuit afin de prier et de méditer.

2.2. La relation de Mona avec son père

Tandis que le père de Mona adulait avec une attention particulière toute sa famille, il éprouvait pourtant à l'égard de Mona un amour exceptionnel et avouait volontiers : " Mona est exactement l'enfant que j'ai ardemment demandée à la Beauté Bénie (nota : titre qualifiant le prophète fondateur de la Foi Baha'ie Baha'u'llah signifiant " A la Gloire de Dieu ") de bien vouloir me donner ". Le père et la fille développèrent une complicité si profonde qu'ils réalisèrent ensemble leur épanouissement de Baha'is.

Monsieur Mahmudnizhad était nommé membre auxiliaire (nota : institution Baha'ie constituée de personnalités nommées pour enseigner et protéger la foi) pour les provinces d'Orient en 1981 et fut également élu secrétaire de l'Assemblée Spirituelle Locale des Baha'is de Shiraz. Il représentait l'un des enseignants les plus populaires de l'école des Baha'is.

Ceux qui le connaissaient intimement déclarèrent que Mona plongeait souvent son regard dans les yeux de son père presque en état méditatif et communiait avec lui en silence. Il avait la réputation d'un homme qui avait toujours le sourire.

L'humilité et l'attachement au service de la cause, dont témoignait Monsieur Mahmudnizhad, peuvent se percevoir à travers le récit suivant : Au début, lorsque la famille emménagea à Shiraz, elle interpréta cet événement comme la réponse à une prière. A Tabriz, la famille s'était pieusement recueillie en invoquant le désir de visiter la Maison du Bab, berceau de la Foi Babie et

le lieu le plus saint pour les Baha'is d'Iran.

Les Mahmudnizhad se réjouissaient à l'idée de vivre dans la même ville. Cependant même lorsqu'ils s'installèrent en dernier lieu à Shiraz, Monsieur Mahmudnizhad estimait qu'il n'avait pas encore gagné le droit de visiter la maison du Bab de son propre chef et confia à sa famille : " Je ne me rendrai pas à la maison sainte du Bab à moins que Lui-même ne m'accorde cette faveur ".

Un jour, Monsieur Mahmudnizhad reçut un appel téléphonique le priant de se rendre à une certaine adresse pour y faire un dépannage de télévision. Or, il s'avéra que l'appareil en question appartenait à la mère du gardien en charge de la maison du Bab.

Après s'être acquitté de sa tâche, Monsieur Mahmudnizhad s'apprêtait à partir lorsque subitement la dame lui dit : " N'avez-vous pas envie de visiter la maison sainte du Bab ? Il ne s'y trouve personne en ce moment et je vous laisserai y entrer ".

Par ce moyen inespéré, Monsieur Mahmudnizhad vit son vœux s'exaucer. Il estima qu'il avait enfin été appelé à la maison du Bab. Plus tard, il avoua à sa famille que c'était le jour le plus heureux de sa vie. Il se promena plusieurs fois le long de la cour, puis il monta et descendit l'escalier en embrassant la bordure de chaque marche. Il pénétra en dernier lieu dans la pièce où le Bab avait déclaré initialement sa mission, et se prosterna le front au sol.

A chaque fois qu'il évoquait cette expérience devant sa famille ou ses amis, une émotion intense se lisait dans ses yeux.

2.3. L'âge de maturité

(nota : l'âge de maturité est l'âge décisif par lequel la déclaration personnelle se fait auprès de la communauté Baha'ie.)

La vie de Mona prit une autre dimension le 10 septembre 1980, alors qu'elle atteignit l'âge de 15 ans correspondant au seuil de la maturité spirituelle selon les enseignements Baha'is. Mona avait déjà emprunté la voie de son père qui était un enseignant Baha'i, et elle désirait apprendre aux jeunes enfants qu'elle affectionnait particulièrement. Une année auparavant, elle avait pris contact avec le comité de l'éducation Baha'ie afin d'être acceptée dans l'un de ses sous-comités mais cette demande lui fut refusée car elle n'avait pas encore eu ses 15 ans révolus ni la maturité suffisante pour entreprendre cette mission. Aussi lorsqu'elle en fut avisée, elle éclata en sanglots.

L'arrivée de ses 15 ans représentait à ses yeux son premier et véritable anniversaire ; Mona fit sa déclaration immédiatement en qualité de jeune Baha'ie puis elle relança le comité de l'éducation. Cette fois, elle fut détachée par celui-ci pour enseigner dans les classes pour enfants Baha'is.

Son programme contenait l'histoire des grandes religions, le développement des

qualités spirituelles, l'exhortation en direction des enfants afin qu'ils consacrent leurs talents et leur éducation au service de leurs prochains et également leur apprendre à apprécier le principe de l'unité dans la diversité que représente la famille humaine.

Son dévouement à la Foi s'amplifia à un degré tel que Mona rencontra de véritables difficultés. En effet, elle consacra une bonne partie de son temps à s'investir dans des activités Baha'ies au point qu'elle en négligeait ses propres cours.

Une fois, la pression était si forte qu'elle envisagea la possibilité de laisser tomber ses activités baha'ies annexes ; cependant une telle solution lui parut si difficile à assumer.

Un jour, tandis qu'elle éprouvait une certaine lassitude, elle demanda à son père de lui venir en aide. Il lui lut un extrait des écrits sacrés Baha'is qui soulignait :

" Les prophètes des Anciens Jours chérissaient l'espoir de demeurer en vie jusqu'à l'ère nouvelle dans le seul but de pouvoir s'investir pour répandre la Cause de Dieu ". Mona cessa immédiatement de parler de ses problèmes et décida qu'elle ferait de son mieux pour tenir ses engagements.

D'ailleurs, elle se rendit à pied à l'école au lieu de prendre le bus afin de pouvoir économiser suffisamment d'argent de poche en vue d'acheter des crayons de couleur, des cahiers et des stylos qui serviront à décerner des prix aux enfants Baha'is pendant les classes. Elle écrivit aussi des prières sur la page de garde des cahiers pour que les enfants puissent les apprendre.

3. LA CRISE EN IRAN

En raison de la montée au pouvoir du clergé musulman, la révolution islamique marqua une nouvelle ère de répressions atroces à l'encontre des adeptes de la Foi Baha'ie. Les mullas, expression désignant le clergé, qualifiaient les Baha'is " d'hérétiques " aux tout premiers souffles de la religion en 1844 et ne cessaient de fomenter des troubles populaires à leur égard et même au cours des régimes successifs. Ainsi plus de 20 000 Baha'is furent exécutés après avoir été victimes de tortures barbares subis sur la place publique et ce, tout au long du 19ème siècle.

Plus récemment en 1955 et en 1963, au cours d'agressions sporadiques exercées par les forces conjuguées du clergé musulman shi'ite et de l'armée de l'ex Shah, des Baha'is furent assassinés et leurs centres détruits.

Dès lors que le Bab a proclamé être le dispensateur d'une nouvelle religion complétant l'islam, le clergé musulman réfuta catégoriquement la possibilité qu'un autre message de source divine autre que celui de Mohammed puisse être révélé car il considère ce messager comme " le sceau des prophètes ". De plus, ces autorités religieuses appréhendaient fortement l'esprit moderne et social contenus dans les enseignements de la nouvelle Foi tels que les principes de l'égalité des hommes et des femmes, l'intérêt

porté à l'éducation avec une ouverture d'esprit et notamment l'accent mis sur l'initiative laissée à chaque homme et à chaque femme d'entreprendre une recherche personnelle et indépendante de la vérité spirituelle sans la consultation d'un clergé.

A Shiraz, les persécutions étaient particulièrement violentes. En 1978, la maison du Bab fut l'objet d'actes de vandalisme commis par la populace qui incendia également les maisons de plusieurs centaines de Baha'is. Ces événements affectèrent profondément Mona et son père. Tous deux se rendirent à la maison du Bab alors quasiment détruite le 19 novembre 1981 pour la dernière fois. La mère de Mona rapporte que lorsque sa fille revint de sa visite, elle lui demanda expressément la permission de marcher dans toute la maison en gardant ses chaussures puisque celles-ci portaient les traces de la poussière relevée dans la maison du Bab. Selon les mots de Mona : " Cela purifiera notre maison ". Puis, elle confia à sa mère avec beaucoup d'émotion quelle désirait écrire quelque chose sur l'expérience qu'elle venait de vivre. Aussi gagna-t-elle sa chambre pour se plonger dans une longue réflexion poétique.

Alors que la situation s'empira pour les Baha'is, Mona avait l'esprit troublé par des pensées négatives qui présageaient d'un avenir incertain quant à la vie de son père et de la sienne. Elle eut la vision pendant un rêve que son père et elle-même allaient se faire tuer au nom de la religion. Après ce rêve, Mona renforça les qualités qu'elle possédait déjà avec une nouvelle vertu : la hardiesse.

Comme les massacres s'aggravaient, Mona s'entretenait avec ses amis et leur écrivait qu'il était nécessaire de faire preuve de courage devant les persécuteurs intégristes en leur montrant une attitude vaillante face à la mort. Son père réagit de la même façon.

Malgré l'interdiction d'assister à des conférences publiques baha'ies ordonnées par les autorités islamiques, la famille Mahmudnizhad continuait à se rendre au domicile de leurs amis Baha'is en dépit de la surveillance et de l'harcèlement dont ils étaient l'objet.

3.1. Les persécutions à l'école

Toutes les catégories sociales de la communauté Baha'ie étaient victimes d'exactions. Tandis que les autorités islamiques avaient d'abord tendance à cibler uniquement les personnalités les plus importantes de la Foi en procédant à des arrestations, des exécutions, mais aussi en prononçant des arrêts sur le versement des pensions de retraite de vieillesse, en bloquant les comptes bancaires, et en favorisant les licenciements abusifs ; ces mêmes autorités, s'attaquèrent sévèrement ensuite au milieu scolaire en expulsant massivement les enfants Baha'is, et notamment les lycéens et les étudiants.

Cependant, leur présence à l'école était tolérée à l'unique condition qu'ils renient leur identité Baha'ie pour préserver leurs études. Pourtant même si l'on autorisait encore les enfants Baha'is à poursuivre leurs

études, ils étaient contraints à s'asseoir au fond de la classe, et qualifiés de " mécréants ". Ils n'avaient pas le droit de toucher les autres élèves. Un jour, un enfant Baha'i s'est vu infligé une punition par son professeur intégriste musulman qui l'avait obligé à nettoyer le sol de sa classe avec les mains nues parce qu'il avait refusé de renoncer à sa Foi.

A Shiraz, un certain nombre d'enfants Baha'is furent expulsés et Mona espérait que son tour viendrait prochainement. Cependant, au lieu de redouter cette situation, elle l'attendait avec impatience parce que cela lui permettrait alors de se consacrer entièrement aux activités de la communauté Baha'ie. Lorsque l'une de ses amies fut renvoyée, elle lui dit : " C'est une bonne nouvelle, maintenant tu vas pouvoir étudier les livres Baha'is pendant une année entière. Prie pour qu'il m'arrive la même chose ".

En 1981, pendant la chute du pouvoir, qui correspond à sa seconde année de lycée, Mona était inscrite à un cours de littérature religieuse. A ce stade précisément, comme ce fut le cas pour la plupart des Baha'is d'Iran, sa liberté d'expression était censurée et se bornait uniquement à consentir des réponses évasives lorsque ses camarades de classe l'interrogeaient sur le symbolisme de sa bague.

Cependant lorsque le professeur de littérature donna aux lycéens un thème de réflexion sur le sujet suivant : " Les fruits de l'islam engendrent la liberté de penser et ouvrent le chemin vers l'indépendance ; quiconque s'en imprègne devient alors un être privilégié " ; Mona afficha sa frustration. Elle se lança dans les flots d'une dissertation poignante. Bien que les autorités scolaires détiennent encore la réflexion dont Mona fut l'auteur, certains commentaires qui ont servi à étayer son propos ont été masqués et lus comme suit :

" La liberté représente l'expression la plus brillante qui figure parmi les termes scintillants de vérité existant au monde. L'individu, a, de tous temps revendiqué et revendiquera toujours sa liberté. Pour quelles raisons alors en fut-il privé ? Comment se fait-il que depuis l'aube de l'Humanité il n'y a jamais eu de liberté ? L'histoire témoigne que l'Humanité a toujours été dirigée par des lobbies puissants et sans scrupule qui pour sauvegarder leurs intérêts ont usé de moyens répressifs et d'actes tyranniques.

Pour quelles raisons ne me laissez-vous pas exprimer librement nos objectifs au sein de cette communauté, et ne me permettez pas de dire qui je suis, ce que je désire et de dévoiler ma religion aux autres ?

Pourquoi ne m'accordez-vous pas la liberté d'expression afin que je puisse écrire et être publiée ou intervenir sur les ondes de la radio et m'exprimer devant une chaîne de télévision pour pouvoir faire connaître mes idées ? Bien sûr la liberté est une grâce divine et nous avons aussi le droit à ce cadeau. Cependant, vous nous en interdisez l'accès.

Pourquoi ne m'accordez-vous pas le droit de parler librement en qualité de Baha'ie ? Pourquoi refusez-vous d'admettre qu'une nouvelle religion a été

révélée, qu'une nouvelle étoile brillante s'est levée ? Pour quelle raison n'écartez-vous pas cet épais voile de votre visage ?

Vous estimez probablement que je ne mérite pas la liberté. Pourtant, Dieu a garanti cette liberté à l'homme. Vous, son serviteur, ne pouvez prétendre me l'enlever.

Par conséquent, je proclame et certifie que Sa Sainteté Baha'ullah est la Vérité. Dieu m'a donné le droit de m'exprimer. Donc, j'affirme et signe dans un langage clair que Baha'u'llah est celui que Dieu a rendu manifeste ! Il est le fondateur de la religion Baha'ie et son oeuvre est la pièce maîtresse des écrits sacrés ".

L'éclatante sincérité du texte de Mona a provoqué un vent de panique à l'école. Le principal, qui passait pour être quasiment un fanatique musulman, convoqua Mona à son bureau et lui intima l'ordre de ne jamais plus prononcer un mot sur la Foi Baha'ie sur les bancs de l'école. Interdiction à laquelle Mona dû se soumettre.

3.2. Le rêve racontant l'histoire des capes

Depuis l'âge de 13 ans, Mona commença à rêver et à écrire sur la mort de son père de façon saisissante. Certains de ses écrits sont actuellement conservés parmi ses effets personnels. Dix mois avant son exécution, Mona fit un autre songe extraordinaire qui fut relaté plus tard par sa famille et ses amis.

Elle récitait des prières chez elle durant plusieurs heures en présence d'un petit groupe d'amis. Après leur départ, Mona fut si transportée par la force des prières qu'elle gagna le salon et se mit à méditer silencieusement avant de s'endormir.

Elle eut la vision que Baha'u'llah entra dans la pièce. La Beauté Bénie se dirigea dans une chambre annexe et en revint avec une boîte contenant une magnifique cape rouge. Il la déroula devant elle en lui notifiant : " Voici la cape de ton martyr sur mon sentier. Est-ce que tu l'acceptes ? ". Mona resta sans voix et pourtant enchantée. Finalement, elle lui répondit : " Tout ce qui Vous fera plaisir ".

Baha'u'llah rangea la cape dans sa boîte et retourna dans l'autre pièce et rapporta une seconde boîte dans laquelle se trouvait une cape de couleur noire qu'Il déballa et déclara : " Cette cape noire symbolise la douleur semée sur mon chemin. Est-ce que tu l'acceptes ? ". Mona Lui répliqua : " Combien belles sont les larmes versées sur Votre sentier ! ".

Il remit la cape noire à sa place et rentra à côté de la pièce, puis Il fit irruption cette fois-ci avec une troisième boîte dans laquelle une ravissante cape bleue était rangée, soigneusement confectionnée avec le même type de motif que les précédentes. Sans aucun mot d'hésitation, Il enroula la cape autour des épaules de Mona et lui confia : " Voici la cape qui servira ma cause ".

Puis il s'assied Lui-même sur le fauteuil et demanda à Mona : " Viens prendre une photo avec moi ". Mona fut tellement touchée par cette surprenante faveur et par autant de sollicitudes manifestées à son égard qu' elle en eut le souffle coupé et qu'elle eut du mal à marcher. Elle leva les yeux et aperçut un homme assis derrière un vieil appareil photographique lequel était recouvert par un tissu. Baha'u'llah lui renouvela son instruction mais Mona ne put esquisser un seul mouvement.

Alors Baha'u'llah lui saisit le bras en disant : " Mehdi, prend notre photo ! ". Et le photographe les prit ensemble. Le flash de l'appareil la réveilla brusquement, aussi dût-elle lutter péniblement pour pouvoir terminer son rêve et finalement elle s'endormit. Baha'u'llah avait quitté la pièce. Il ne restait plus que le photographe, transportant le trépied et juchant l'appareil sur son épaule comme s'il était sur le point de s'en aller. Il se retourna et pria Mona de bien vouloir transmettre toutes ses pensées pleines d'amour à ses enfants.

Cependant, Mona était incapable de dire de quel Mehdi il s'agissait car ce prénom appartenait à de nombreuses personnes qui avaient servi la cause tout au long de la grande histoire de la Foi et même au sein de sa propre communauté. Pourtant son visage ne lui était pas inconnu.

Mehdi remarqua que Mona ne l'avait pas reconnu. Alors qu'il s'apprêtait à quitter la pièce, il se tourna vers elle et lui dit : " Je suis Mehdi Anvari". A ces mots, l'esprit de Mona s'éclaircit et elle identifia cet homme comme un ancien de Shiraz qui avait été exécuté (Monsieur Mehdi ANVARI fut exécuté à Shiraz le 17 mars 1981).

3.3. L'arrestation de Mona et de son père

Les mois qui suivirent le songe racontant l'histoire des capes furent chargés de tensions pour la communauté Baha'ie. A Shiraz, le Procureur de la République avait prononcé une série d'arrestations massives à la fin du mois d'octobre 1982.

Cependant même si l'arrestation du père de Mona, pour cause de ses services au sein de l'Assemblée Spirituelle Locale et auprès du Bureau Auxiliaire, paraissait inévitable, peu de personnes ne s'attendaient à ce que Mona fut également capturée.

L'arrestation eu lieu le 23 octobre 1982 à 19 heures 30. Mona se trouvait chez elle en compagnie de ses parents. Sa soeur, Taraneh, était mariée et ne vivait plus avec sa famille. Au moment où l'on sonna à la porte d'entrée, Mona travaillait sur un contrôle d'anglais, son père écrivait quelques lettres sur un bloc-notes, quant à sa mère, elle vaquait à quelques tâches ménagères. Monsieur Mahmudnizhad alla ouvrir la porte et quatre gardes exigèrent d'entrer en déclarant qu'ils étaient assermentés par le Procureur de la République avec pour mission de perquisitionner le domicile de la famille Mahmudnizhad.

Avant que l'inspection ne démarre, Mona demanda la permission de porter son

chador (nota : foulard de femme) et fut escortée jusqu'à sa chambre pour le récupérer. Son père demanda si son épouse pouvait passer une veste. Puis les trois membres de la famille reçurent l'ordre de s'asseoir au salon ; Mona et sa mère devant se tenir de chaque côté de Monsieur Mahmudnizhad . Pendant qu'un garde braqua son arme en direction de la famille, les trois autres entreprenaient une fouille minutieuse en chamboulant toute la maison.

Au cours d'un instant, la mère de Mona chuchota à son époux : " Que vais-je faire ? Ils vont t'arrêter ! ". Son mari lui répliqua : " Récites la prière intitulée Epreuves et difficultés , et concentres ton attention sur Abdul'Baha " (Nota : Abdul'Baha est l'une des figures centrales de la Foi Baha'ie et le fils du fondateur Baha'u'llah. Sa vie et ses écrits représentent une source d'inspiration et une lampe qui éclairent les enseignements de la Foi Baha'ie).

Puis il fixa son regard sur le portrait de Abdul'Baha en face d'eux. Mona reflétait l'expression de la sérénité même, elle continua à étudier sa leçon d'anglais. Elle se risqua même à poser une question à son père, mais le garde lui intima l'ordre de se taire.

A la fin de la perquisition, la mère de Mona fut complètement bouleversée lorsque la faction armée ordonna à Mona et à son père de les suivre. Elle s'exclama : " Je peux comprendre que vous emmeniez mon mari, mais pourquoi voulez-vous emmener Mona ? ce n'est qu'une enfant " .

Il semblerait que l'un des gardes lui répondit : " Ne dites surtout pas que c'est une enfant. Vous devriez plutôt l'appeler une jeune enseignante Baha'ie. Tenez, regardez ce poème, ce n'est pas l'oeuvre d'une enfant. Il pourrait être une bombe incendiaire qui embraserait le monde. Un jour, elle deviendra une grande enseignante Baha'ie " .

Les gardes ne cessèrent de proférer des insanités à l'encontre de Mona et de son père, ce qui eut pour effet d'angoisser profondément Madame Mahmudnizhad à tel point que son époux lui dit de ne pas s'inquiéter et lui murmura doucement qu'il considérait ces gardes comme ses propres enfants et Mona leur soeur ; qu'ils avaient été choisis par Dieu pour venir à la maison les arrêter ensemble.

Mona réconforta sa mère en lui disant : " Pourquoi supplies-tu ces gens ? Quelle offense ai-je commis ? Ai-je été une mauvaise fille ? Avons-nous caché des objets frauduleux dans la maison ? Ils m'arrêtent pour la simple raison que je crois en Baha'u'llah. Tu sais maman, cela va nullement nous conduire en prison mais au paradis. Nous n'allons pas sombrer dans un abîme mais nous envoler vers la lune " .

Lorsque les gardes emmenèrent Mona et son père, ils leur confisquèrent également tous leurs documents et certaines cassettes audio contenant la voix mélodieuse de Mona psalmodiant des prières.

PHOTO: Yad'ullah MAHMUDNIZHAD, le père de Mona, exécuté le 12 mars 1983

4. INCARCERATION

Alors qu'ils l'ignoraient à ce moment-là, Mona et son père faisaient partie des premiers 40 Baha'is originaires de Shiraz, parmi lesquels figuraient 6 femmes qui furent arrêtés au cours de la nuit ou quelques jours plus tard. Après leur arrestation, le père et sa fille furent conduits à la maison d'arrêt de Seppah, les yeux bandés, puis dirigés vers des quartiers séparés. On remit à Mona un morceau de papier qu'elle devait tenir (nota : une consigne écrite qui indique à la gardienne que la prisonnière Baha'ie est impure et ne peut être touchée), puis on lui fit traverser un long couloir au bout duquel on lui ôta son bandeau.

Elle aperçut plus de quarante femmes entassées dans une pièce sombre. Tandis que ses yeux accrochaient un rayon de lumière, elle aperçut des barres métalliques aux fenêtres de la cellule. L'endroit était humide et peu aéré. Comme Mona fut la première femme Baha'ie conduite en prison, elle se sentit seule et ne connaissait personne dans la pièce. La gardienne qui l'introduisit lui demanda quel était l'objet de son délit et Mona lui répondit qu'elle était Baha'ie. La femme lui remit alors deux couvertures et lui indiqua un espace restreint où elle pourrait dormir. La cellule était tellement bondée que les prisonnières devaient néanmoins se coucher recroquevillées.

Voici le récit que Mona confia à une prisonnière sur ce qui se passa ensuite :

" Je ne connaissais personne et n'avais aucune nouvelle de mon père. Je me recueillis en silence et louai Dieu. J'avais à l'esprit le visage tourmenté de ma mère et je priais pour qu'elle retrouve son sang froid et qu'elle puisse faire preuve de fermeté ainsi que mon père. Je décidais de m'endormir comme les autres et d'attendre de voir ce que la Beauté Bénie me réservait.

Allongée, j'étais profondément plongée dans mes pensées lorsque subitement la porte s'ouvrit et qu'une femme fut introduite. On la conduisit les yeux bandés, tout comme moi, et parce qu'on la savait Baha'ie elle fut placée à mes côtés.

Quelques instants plus tard, une autre femme fut conduite à notre cellule. Elle souffrait d'atroces migraines et réclama ses comprimés, mais personne ne lui prêta attention. Il s'agissait de Madame Tuba Zairpour (nota : elle fut exécutée à Shiraz le 12 mars 1983 en même temps que le père de Mona et que Monsieur Rahmatu'llah Vafa'i) ; je ne pus la reconnaître dans l'obscurité mais sa voix m'était très familière. Soudain, Madame Za'irpour s'exclama : " Mona, est-ce bien toi ? Que fais-tu ici ? O mon Dieu, ils t'ont également arrêtée ! ".

Plus tard, Mona raconta qu'elle fut grandement soulagée lorsqu'elle reconnut Madame Za'irpour.

Cependant, bien que Mona fut séparée des siens, elle s'adapta rapidement auprès d'une nouvelle famille. En effet, elle avoua que toutes les dames d'un

certain âge représentaient ses mères et ses tantes tandis que les plus jeunes étaient considérées comme ses soeurs et ses cousines.

Bien que Mona fut la cadette de la prison, ce fut elle qui le plus souvent réconfortait les autres prisonnières et les aidait à rester vigilantes pendant les phases d'incarcération et la série des interrogatoires.

La cellule était affreusement surchargée et dépourvue de sanitaires ; il n'existait que deux douches pour un total de 80 à 90 femmes. Une compagne de cellule décrivit la manière avec laquelle au début on distribua une assiette de soupe pour trois femmes qui devaient se débrouiller pour la manger avec leurs mains. Encore pire que les restrictions physiques, les gardiennes empêchaient les Baha'ies de prier.

4.1. Les tout premiers jours de détention

Les tout premiers jours en prison représentaient une expérience bien plus douloureuse pour les familles à l'extérieur que pour les prisonniers eux-mêmes, lesquels furent photographiés dès le deuxième jour de leur arrestation puis après coup livrés à eux-mêmes.

Cependant, les familles respectives ne furent pas tenu informées du sort réservé aux prisonniers et on leur refusait la permission d'aller leur rendre visite. Tous les jours la mère de Mona et sa soeur se rendaient à la prison en sollicitant un permis de visite de quelques minutes pour voir Mona et son père. En dépit d'incessantes insultes dont les autorités carcérales les affligeaient, elles n'abandonnèrent jamais leur démarche ; bien au contraire, elles encourageaient les autres familles Baha'ies qui avaient également des proches incarcérés à persister dans leur demande.

Taraneh confia : " Nous sommes prêtes à affronter n'importe quelle situation, mais jamais nous ne baisserons les bras. Nous montrerons une force de caractère telle que même si les autorités devaient nous livrer uniquement les corps des nôtres, nous continuerons à afficher un sourire sur nos visages de sorte que les responsables finiront par se rendre compte de leur faiblesse ".

Pourtant, après toute une semaine de négociations vaines auprès des autorités carcérales, la mère de Mona finit par perdre son sang-froid. Elle déclara : " J'étais assise près de ma fenêtre. Je n'avais aucune nouvelle de ma fille Mona. Je me suis rendue à la prison de Seppah tant de fois et jamais on ne m'a accordé un droit de visite. Quand j'apercevais les gens circuler librement dans les rues, les larmes inondaient mon visage et à haute voix j'implorais : - Oh Beauté Bénie, je veux mon enfant. Je veux que Tu me la rende. Je n'ai aucune nouvelle d'elle. Oh je T'en supplie Beauté Bénie, je veux mon enfant ! -

Je levais les yeux vers le ciel et dis - tous les oiseaux sont libres. Mon petit oiseau lui est en cage -. Je passais cette journée noyée dans mes larmes ".

Le lendemain, le 31 octobre, la mère de Mona obtint la permission de voir sa

filles mais pas son époux. Celui-ci semblait avoir été victime de tortures si atroces que les autorités craignaient qu'il soit découvert dans cet état.

La mère de Mona et sa soeur furent conduites au parloir de Seppah vers une heure de l'après-midi et elles durent attendre pendant six heures consécutives avant que les prisonnières ne furent amenées dans une pièce annexe pour recevoir leurs visiteurs. Elles étaient séparées par une vitre murale épaisse à travers laquelle elles ne pouvaient communiquer avec leurs interlocutrices que par le langage des signes.

" Nous étions assises de l'autre côté de la vitre, rapporte la mère de Mona, je regardais les prisonnières et fondis en larmes. Mona me fit comprendre que je ne devais pas pleurer. J'essuyais alors rapidement mes larmes. Je ne pouvais pas lui dire, à mon bel oiseau, que mes larmes exprimaient ma joie de la voir enfin ".

4.2. Les interrogatoires tenus à la prison de Seppah

L'usage veut que les prisonniers Baha'is soient soumis à une série d'interrogatoires dirigés en quatre étapes dont l'issue finale vise à accorder soit la relaxation soit de prononcer l'exécution. La première phase consiste à soumettre une suite de questions formelles posées par un juge islamique lequel est nommé par le Procureur de la République.

Les interrogatoires, qui duraient pendant des heures, se tenaient souvent en présence de plusieurs prisonniers, mais parfois aussi ils avaient lieu individuellement. Les gardiens révolutionnaires portaient en permanence des cagoules tandis que les prisonniers avaient les yeux bandés, assis face à un mur.

A chaque phase la victime devait subir des injures verbales puis on l'harcelait avec les mêmes questions. Généralement, on leur demandait de noter les réponses par écrit car la majorité des gardes étaient analphabètes alors que les prisonniers Baha'is étaient instruits.

Les questionneurs exigeaient que les prévenus leur fournissent les noms et adresses ainsi que les numéros de téléphone de tous les Baha'is résidant dans une certaine ville, ensuite les coordonnées de ceux qui vivent dans toutes les villes d'Iran et aussi dans le monde entier (nota : le chiffre s'élève approximativement à 3 millions ; NDT: statistiques estimés en 1985). A chaque période de l'enquête, on demandait aux détenus de renier leur Foi Baha'ie pour devenir musulmans.

A un stade critique, le mulla dit à Mona : " Si seulement vous reconnaissiez que vous n'êtes pas des Baha'is, vous et votre père, vous seriez relâchés en un rien de temps. Mais si vous persistez dans votre entêtement, je veillerais personnellement à ce que vous soyez exécutés ".

Mona lui répondit : " Je suis Baha'ie et jamais je ne démentirais ce fait ".

La seconde étape de l'interrogatoire se passait dans l'enceinte du tribunal révolutionnaire. Celle-ci était conduite par l'assistant du Procureur de la

République. Cette phase pouvait également durer plusieurs heures mais elle ne pouvait pas s'étendre au-delà d'une journée.

Le dernier et bref interrogatoire avait lieu en présence d'un juge révolutionnaire islamique et quelquefois durait moins d'une heure.

A l'issue de toutes les étapes de l'interrogatoire, il n'y avait pas de délibération prévue avant de prononcer la condamnation. Cela pouvait prendre des semaines, des mois et même davantage. Cependant, à chaque phase et avant l'exécution de tout Baha'i, au cours de nombreuses opportunités offertes par les autorités, on tentait par des moyens de pression à la fois physiques et psychologiques de déstabiliser le détenu pour le forcer à renier sa religion.

Les Baha'is arrêtés à Shiraz étaient en premier lieu emmenés à la prison de Seppah où ils devaient subir la première étape de l'interrogatoire en fin de semaine. Mona, qui croyait subir la première session des questions, fut conduite au sous-sol pour apercevoir son père brièvement, alors qu'il avait été torturé. Il lui demanda de répondre à toutes les questions ouvertement avec la plus grande sincérité en expliquant clairement ce qu'enseigne la Foi Baha'ie. Après cette entrevue furtive avec son père, elle fut ramenée à sa cellule.

Le matin suivant, correspondant au sixième jour d'incarcération de Mona, et marquait le début du cycle de l'interrogatoire auquel l'inculpée devait faire face. Celle-ci n'aimait pas s'étendre sur le temps écoulé en prison ni faire allusion au contenu de l'enquête dont elle était l'objet parce que cela résonnait dans son esprit comme une impression " d'être acculée au banc des accusés et de devoir répondre à des questions désagréables ou déplacées ".

Lorsque Mona vit pour la première fois sa mère et sa soeur après avoir été incarcérée, elle fut au préalable interrogée depuis une heure de l'après-midi jusqu'à trois heures du matin suivant avec une brève pause accordée à sept heures du soir.

Voici son propre récit relatant la première session à laquelle elle fut soumise et qu'elle confia à une co-détenue :

" Le lendemain mes phases d'interrogatoires démarrèrent. Les questions qu'on m'avait posées étaient les suivantes : - Quelle est votre religion ? En quoi croyez-vous ? Etes-vous née dans une famille Baha'ie ?

Date et lieu de naissance. Nom du lycée où vous suivez vos cours et en quelle classe. Avez-vous enseigné dans une classe Baha'ie ? Depuis quand êtes-vous devenue Baha'ie et qui a assisté à votre déclaration ? Quels sont les noms des membres de l'Assemblée Spirituelle Locale de Shiraz ainsi que ceux de l'Assemblée Spirituelle Nationale ? Quels sont les activités que vous exercez en qualité de Baha'ie ? Qui sont les membres des comités Baha'is de Shiraz ? Ecrivez ce que vous savez sur les dirigeants Baha'is.

Combien de personnes appartenant à la Maison Universelle de Justice (nota :

cette institution représente le corps international élu et dirigeant la communauté mondiale Baha'ie dont le siège se trouve à Haïfa en Terre Sainte ; ses membres sont issus de toutes les cultures et nationalités différentes y compris iranienne ; une réalité qui affecta sérieusement le clergé musulman) sont-elles d'origine iranienne et quelles sont celles qui ne le sont pas ? Dans ce cas, quelle est leur nationalité ? Quels sont les noms des principales personnalités à l'échelle internationale et administratives à travers le monde (nota : il y a entre 2 et 3000 représentants dans le monde, y compris les 9 membres de 148 Assemblées Spirituelles Nationales ; NDT: estimations de 1985) ? Avez-vous déjà été en pèlerinage ? Combien avez-vous versé au fonds de soutien ?

Quelle est l'identité du responsable de la fête et où se tenait-elle ? Pour qui avez-vous voté cette année ? Est-ce que vos parents faisaient partie de l'Assemblée Spirituelle Locale ? Donnez-nous les noms des Baha'is que vous connaissez. Souhaitez-vous renoncer à votre Foi ? "

" Je répondis à toutes ces questions de façon très franche et ma dernière réponse était la suivante : - Je suis Baha'ie et jamais je ne renoncerais à ma Foi - Le questionneur me répliqua : - Si vous refusez d'abandonner votre Foi, nous vous exécuterons - . Je rétorquais alors - Je préférerais être tuée plutôt que de rejeter une religion en laquelle je crois ".

Mona précisa que ces sessions commençaient souvent vers 10 heures du matin pour s'achever vers quatre le lendemain matin. Elle ajouta que les autorités s'imaginaient qu'à cause de la longueur des séances et le manque de sommeil elle finirait bien par craquer et par renoncer à sa Foi.

" Au cours de ces heures interminables, rapporte Mona, je priais et sollicitais Baha'u'llah de bien vouloir me fortifier afin de demeurer ferme tout au long de ce cauchemar. Ce genre d'interrogatoire se poursuivait pendant plusieurs jours. Un jour, le mulla me demanda d'écrire un rapport détaillé sur ma vie. L'endroit où j'étais née et élevée ; les noms des écoles où j'avais étudié et également de lui rendre compte de mes activités en qualité de Baha'ie. Toutes questions pour lesquelles je répondis avec la plus grande honnêteté ".

Un autre jour, l'un de ses tous premiers rêves, au cours duquel elle se voyait torturée et interrogée à cause de ses convictions religieuses, se réalisa. En songe, elle devait faire face à plusieurs mullas à l'attitude odieuse qui lui demandèrent de fournir des explications sur l'oeuvre Les Sept Vallées (nota : l'une des oeuvres mystiques et poétiques, révélées par Baha'u'llah, décrivant les différentes étapes par lesquelles un chercheur doit passer pour comprendre Dieu). Elle leur procura une réponse détaillée, mais ils n'en tinrent pas compte. Un des mullas la sollicita pour qu'elle récite une prière, aussi Mona lui demanda s'il voulait vraiment en entendre une et celui-ci lui répliqua sur un ton ironique : " oui ". Puis Mona croisa ses bras, ferma les yeux et commença à prier. Mais elle fut brutalement interrompue par le fou rire sarcastique du Mulla.

4.3. La torture des prisonniers

En plus des frustrations affectives et physiques, de la séparation qui les tenaient éloignés des membres de leurs familles et le droit au sommeil ou même à la prière qui leur étaient refusés ; on exigeait des prisonniers qu'ils gardent les yeux bandés pendant des heures pour répondre à de sempiternelles questions. Les sessions duraient pratiquement toute une semaine et les victimes étaient souvent soumis à un flot d'interrogations incessantes mais aussi à des injures. Comme l'enquêteur principal était censé être un juge islamique ou " mulla ", il était assisté parfois par un second mulla voire un gardien. L'anxiété des prévenus augmentait car avec les yeux bandés ils ne pouvaient pas savoir combien de personnes se trouvaient dans la pièce.

Toutes les femmes Baha'ies étaient interrogées selon les mêmes conditions et plusieurs d'entre elles, à l'exception apparemment de Mona, étaient gravement châtiées. Les coups qu'on leur administrait étaient donnés en dehors de l'interrogatoire, ceux-ci étaient livrés au sous-sol de la prison. La punition corporelle traditionnelle et d'origine islamique, appelée " Bastinado ", consistait à attacher la victime à une table conçue à cet effet. On lui lacérait la plante des pieds au moyen d'une tige métallique ou d'un bout de câble électrique. Aussi la prisonnière recevait un certain nombre de flagellations, puis on lui permettait de reprendre possession de ses perceptions physiques l'espace d'un instant et la série des coups recommençaient de plus belle jusqu'à ce que la punition arrive à son terme ou bien jusqu'à ce que la suppliciée perde connaissance. Lorsque cette dernière retrouvait toute sa lucidité, alors les coups redoublaient.

Ensuite après la torture, on remettait les inculpées debout et on les faisait marcher avec leurs pieds écorchés. Bien souvent la douleur physique leur donnait extrêmement soif et les autorités agitaient avec sadisme un verre d'eau sous leurs yeux, lequel était hors d'atteinte.

Un certain nombre de femmes Baha'ies d'un âge avancé, probablement parce qu'elles avaient servi longtemps en qualité de membres au sein des Assemblées Spirituelles Locales ou bien dans des comités, étaient également violemment brutalisées à travers leurs chadors. Selon les propos de certains témoins, leurs blessures étaient telles que l'on ne pouvait guère distinguer l'étoffe qu'elles portaient de leur propre chair déchiquetée.

5. TRANSFERT A LA PRISON D'ADELABAD

Mona était incarcérée pour une durée de 38 jours à la maison d'arrêt de Seppah ; dans cette prison, elle avait subi des interrogatoires intensifs pendant pratiquement toute une semaine. Le 29 novembre 1982 avec 5 autres femmes Baha'ies, Mona fut transférée à la prison d'Adelabad également située à Shiraz. A cette époque, les autorités islamiques arrêtaient un autre groupe de 50 Baha'is dont 11 femmes qui durent se soumettre au même genre d'enquête et ceux-ci furent affectés rapidement à la prison d'Adelabad afin de grossir les rangs du nombre de prisonniers Baha'is qui y séjournèrent.

déjà.

La prison d'Adelabad était foncièrement différente de celle de Seppah et nettement plus insalubre. Elle était composée pour trois tiers de cellules, et chacune d'entre elles fractionnées en petites unités. Les Baha'is étaient envoyés au troisième niveau avec trois personnes assignées dans chaque minuscule unité. Souvent la cellule ne comportait qu'un seul lit aussi deux femmes étaient obligées de dormir à même le sol. Bien que les femmes Baha'ies étaient regroupées ensemble, elles avaient le droit de communiquer avec les autres détenues qui résidaient au même étage. On trouvait parmi celles-ci des prisonnières politiques et d'autres arrêtées pour des délits qualifiés. Parmi ces femmes, nombreuses étaient toxicomanes et prostituées.

Comme on pouvait s'y attendre, les autorités carcérales n'avaient informé aucune des familles de ce transfert. La famille de Mona ne l'apprit qu'une semaine plus tard au cours d'une visite à la prison de Seppah et dut se précipiter rapidement vers Adelabad. La mère de Mona fut très peinée lorsqu'elle remarqua que sa fille était malade parce qu'elle avait attrapé un rhume. Celle-ci avait des larmes aux yeux mais ne pleura pas. Elle réconforta sa mère en lui disant : " C'est très confortable ici, comparé à Seppah, cette prison est un palais ! On nous sert le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner ". Elle ajouta qu'elle leur avait adressé une lettre qui leur était parvenue quelques jours plus tard et qui disait :

" Au nom de Dieu, ma chère famille. A ma mère qui est plus précieuse à mes yeux que ma propre vie, et à ma tendre soeur. Que puis-je dire et écrire sur la Bonté Divine qui est si immense et qui est contenue en toute chose créée, même cette humble servante qui n'est pas digne de Le servir à son seuil ? Mes tendres bien aimées, si chères à mon coeur et à mon âme, priez pour nous afin que nous soyons satisfaits de notre sort dans n'importe quelle condition. Nous vous demandons de ne pas succomber à la douleur et de prier très fort pour nous car nous en avons besoin ".

Mona s'inquiétait aussi pour son père et demanda à sa mère de lui ramener quelques couvertures supplémentaires pour le protéger du rhume. Les pensées de Mona allaient souvent vers Dieu ou vers ses compagnes de cellules, rarement pour elle-même.

5.1. La deuxième étape de l'interrogatoire

Mona fut réveillée à 4 heures du matin et emmenée en voiture jusqu'au lieu de l'interrogatoire où elle arriva 1 heure plus tard. La séance dura presque toute la journée. Elle fut soumise aux mêmes genres de questions que celles qui lui avaient été préalablement posées à la prison de Seppah et qui portaient sur ses convictions religieuses.

" Je leur répondis que je croyais en Dieu et à tous ses messagers qui avaient révélé un livre sacré et que nous autres Baha'is les considérons tous comme les prophètes de Dieu. L'assistant du Procureur de la République proclama : " Vous êtes accusée d'appartenir au mouvement sioniste lequel

n'est autre qu'une organisation d'espionnage ". En réponse, je lui répliquais que les Baha'is n'ont strictement rien à voir avec de tels mouvements politiques . " En aucun cas, l'état d'Israël, qui fut créé il y a 35 ans, ne peut avoir un quelconque rapport avec la Foi Baha'ie qui fut fondée il y a 139 ans déjà. La différence c'est que nous disposons d'institutions spirituelles lesquelles n'ont rien affaire avec la politique ". Il me répondit : " Il ne vous reste qu'une alternative : soit vous renoncez à votre Foi, soit vous serez exécutée ". Je dis que je préférerais être exécutée " .

5.2. La troisième étape de l'interrogatoire

La dernière étape de l'interrogatoire officiel eut lieu quelques jours plus tard. Mona fut emmenée à nouveau à 5 heures du matin. Cette fois-ci, elle rencontra le juge révolutionnaire islamique qui instruisit tous les dossiers Baha'is de Shiraz. Bien que cet interrogatoire auquel elle fut confronté fut le plus court, par bien des aspects il n'en demeurait pas moins le plus dramatique.

Après l'avoir longuement insultée, le juge lui dit que ses parents l'avaient trompé et induit en erreur. Il l'accusa de s'être laissée entraîner dans leur sillage sans qu'elle soit consciente de ses actes. Ce à quoi elle rétorqua :

" Même si une personne est née au sein d'une famille Baha'ie, les principes Baha'is recommandent et exigent que nous recherchions personnellement la vérité spirituelle plus tôt que d'adhérer à une idéologie familiale. C'est exactement ce que j'ai fait. Vous avez entre les mains de nombreux écrits Baha'is, que vous pourriez consulter et y trouver ce dont je vous parle. Ma famille ne m'a jamais imposé une identité Baha'ie ni le fait d'accepter ses idées. Si votre Honneur exige que je renie ma Foi, alors je dois vraiment lui certifier que je ne ferais jamais une telle chose et que je suis prête à subir l'exécution " .

Le juge était sidéré par sa réponse et réagit vivement en lui déclarant :

" Mais vous n'êtes qu'une enfant ! Comment pouvez-vous connaître réellement le sens du mot Foi " ?

Mona lui répondit :

" De quelle preuve supplémentaire avez-vous besoin sinon le fait que je fus exclue de l'école et incarcérée depuis plusieurs mois ? J'ai subi tous ces interrogatoires au nom de ma religion.

Quelle autre chose, hormis ma Foi, peut me donner la force et le pouvoir de me tenir debout ici en face de vous et de répondre à vos questions " ?

Ensuite, le juge lui demanda de prier et Mona lui fit remarquer : " Je ne peux pas faire cela ! ". Le juge s'exclama : " Que voulez-vous dire ?". Et Mona de lui indiquer : " Vous devez vous asseoir de façon respectueuse avec les mains croisées sur le buste avant que je ne puisse démarrer ma prière ". Au début le juge refusa puis après un laps de temps, comme s'il était fasciné par le

charisme de Mona, il se conforma à son désir et elle récita la prière suivante :

" O mon Dieu, rafraîchis et réjouis mon esprit. Purifie mon coeur. Eclaire mes facultés. Je remets toutes mes affaires entre tes mains. Tu es mon guide et mon refuge.

Je ne veux pas m'abandonner plus longtemps à la tristesse et au chagrin, je veux être débordant de joie et de bonheur.

O mon Dieu, je ne veux plus être envahi par l'anxiété ni laisser les tourments m'accabler. Je ne veux plus m'appesantir sur les ennuis de la vie.

O Dieu, Tu es pour moi un ami plus véritable que je ne le suis moi-même. Je me consacre à Toi ô Seigneur ".

Lorsque Mona eut terminé de se recueillir, le juge visiblement perplexe lui demanda :

"Pourquoi ne l'avez-vous pas chantée ? ". Et Mona répondit en ces termes : " Je ne chante uniquement que lorsque mon coeur est inspiré et quand je suis seule ; et non pas en face de vous ! ". Puis le juge ajouta : " La nuit où votre père et vous-même aviez été arrêtés, les juges révolutionnaires ont ramené de nombreuses cassettes contenant vos interprétations. Vous étiez alors accusé d'égarer les jeunes avec votre voix ravissante et mélodieuse. A présent, je suis convaincu des charges qui pèsent contre vous. " Mona rétorqua : " Mais Votre Honneur, chanter, prier, réciter des versets à la gloire de Dieu, est-ce cela commettre un délit ? ".

Le juge insatisfait poursuivit en interrogeant Mona : " Mon enfant, qu'est-ce qui vous dérange dans l'Islam pour que vous soyez devenue Baha'ie ? ".

Mona lui expliqua :

" Toutes les religions sont issues de la même source. Cependant selon les circonstances et après une longue période, un nouveau prophète est choisi par Dieu avec la mission d'éclairer l'Humanité. Combien même vous tentiez de m'imposer la religion musulmane, sachez que je n'ai absolument rien contre l'Islam. Mais ceux qui l'observent actuellement ne connaissent rien d'autre que l'assassinat, le terrorisme. J'en veux pour preuve qu'ici même dans cette prison on en voit des exemples chaque jour. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de devenir Baha'ie .".

Lorsque de nombreuses camarades prisonnières y compris non Baha'ies eurent vent du contenu de l'interrogatoire, elles furent consternées et se demandèrent comment Mona avait eu l'audace de répondre au juge de cette façon. " Comment as-tu osé raconté cela si ouvertement ? ", s'enquit une camarade. Le franc-parler de Mona alimenta les sujets de conversations pendant longtemps parmi les détenues.

5.3. Anecdotes se rapportant à Adelabad

Mona et les autres détenues sévirent en prison encore trois mois de plus. Une

camarade adulte écrivit ceci à propos de Mona :

" Mona était un être humain parfait. Elle pratiquait pleinement les principes Baha'is. Elle incarnait l'exemple vivant du courage et de la fermeté. Elle représentait ce qu'un jeune Baha'i était censé être. Tout au long des jours passés ensemble en prison, elle pria toute la journée. Sa conduite ressemblait à celle d'une grande personne, d'une noble personne bien qu'elle ne fut qu'une enfant innocente. Je me souviens des moments où elle venait me rendre visite à ma cellule, assise avec le menton entre ses mains, ses yeux fixant les murs, perdue dans ses pensées. C'était lorsque je lui demandais de chanter ".

Une autre prisonnière rapporte qu'un jour une des femmes incarcérées revint à la prison après avoir subi un interrogatoire à la maison d'arrêt de Seppah en ramenant avec elle de toutes petites prunes vertes. Elle en offrit une à Madame Nosrat Yalda'i (nota : elle fut pendue plus tard en même temps que Mona), l'une des détenues Baha'ies, en lui disant : " Je sais que tu apprécies celles-ci mais je n'en ai pas assez pour en distribuer à tout le monde. Mange-la sans en souffler mot à personne ". Madame Yalda'i n'avait pas le coeur à manger toute seule aussi elle offrit la prune à quelqu'un d'autre qui à son tour la donna à Madame Mahmudnizhad assise tout près d'elle.

Quelques instants plus tard, Mona passa à proximité de leur cellule et sa mère lui remit la petite prune. Elle l'a pris et revint après quelques minutes avec un petit plateau. Elle avait ôté les graines et divisé la chair du fruit en sept part minuscules..., chacune destinée à ses amies du même bloc. Elle avait également décoré les angles du plateau en y apposant des couteaux et des fourchettes. Elle appela toutes les prisonnières et les invita à s'asseoir autour du plateau et chacune d'entre elle avait eu sa portion. Tout le monde se réjouit et rit abondamment à propos de cette journée particulière.

Mona sympathisa aussi avec de nombreuses autres prisonnières non Baha'ies. A leur demande, elle s'entretenait avec elles et leur chantait doucement des mélodies sur la Foi notamment lorsque celles-ci se sentaient démoralisées. Cependant, Mona devait faire preuve de vigilance afin de ne pas les perturber en parlant de religion.

Au bout de quelque temps, un nombre croissant parmi ces femmes recherchaient la compagnie de Mona soit pour lui poser des questions soit pour lui demander de leur apprendre des chansons. Mona continua à écrire des poèmes, ce qui constituait l'un de ses autres passe-temps favoris et elle produisit un recueil plutôt abondant. Toutes les prisonnières Baha'ies étaient mentionnées dans ses poèmes.

Un jour, pourtant, les autorités vinrent inspecter les cellules, et Mona, craignant que ces dernières ne créent des difficultés à tout le monde, déchira tous ses textes en mille morceaux avant qu'ils ne soient mémorisés par elle-même ou leur destinataire.

6. LA FAMILLE DE MONA

6.1. L'arrestation de Madame Mahmudnizhad

A la mi-janvier 1983, peu de temps après le troisième interrogatoire de Mona, Madame Mahmudnizhad fut contactée par les autorités carcérales qui l'informèrent que sa fille était reconnue non coupable et pouvait être libérée sous caution à condition que sa famille puisse fournir l'argent de cette caution. Or le montant était initialement fixé à environ 35 000 US \$, Madame Mahmudnizhad tenta de convaincre alors le tribunal d'accepter en hypothèque le petit appartement que la famille possédait à Shiraz, mais cette demande fut rejetée car le titre de propriété n'était pas considéré comme réellement explicite. Mona ne fut pas libérée.

Tandis que Madame Mahmudnizhad continuait à se rendre à la prison pour voir son époux et sa fille, elle fut elle-même arrêtée lorsqu'elle se présenta à la prison munie des documents censés libérer sa fille.

Bien que les autorités avaient relaxé à ce moment là 6 détenues Baha'ies, Mona et 14 autres femmes demeurèrent cependant incarcérées. Sa mère séjourna en prison à leur côté jusqu'à la semaine qui précéda l'exécution de Mona.

Madame Mahmudnizhad fut constituée prisonnière un samedi, jour correspondant aux visites accordées à Adelabad. La soeur de Mona fut bouleversée lorsqu'elle apprit l'arrestation de leur mère et se rendit à la prison toute seule. Mona se renseigna immédiatement pour savoir où se trouvait sa mère, convaincue que celle-ci ne manquait jamais une seule visite. Quand on informa Mona de cette arrestation, elle demeura silencieuse.

Lorsque Madame Mahmudnizhad fut incarcérée, les gardes clamèrent la nouvelle à Mona avec une extrême pointe d'ironie. Cette dernière insista avec délicatesse et leur démontra que les autres détenues avaient le privilège d'accueillir les premières sa propre mère. Puis Mona prit sa mère dans ses bras en lui disant : " Sois la bienvenue maman, viens, je vais te montrer ta nouvelle résidence !". Elles étaient toutes deux consignées dans la même cellule pour cette nuit là. Madame Mahmudnizhad prit le lit tandis que sa fille et sa co-détenue Tahirih Siyavushi, l'une des 9 femmes qui fut pendue plus tard en même temps que Mona, s'allongèrent à même le sol pour dormir. Avant que Madame Mahmudnizhad ne puisse trouver le sommeil, sa fille lui prit la main et lui chuchota à l'oreille :

" Tu dois t'adapter à cette situation et à l'atmosphère monotone qui règne ici. Récites-toi souvent des prières. Ne pleure que lorsque tu es toute seule, et uniquement pour l'amour de la Beauté Bénié. Surtout ne verse aucune larme de douleur car Baha'u'llah n'appréciera pas cette marque de faiblesse. Il faut toujours sourire et être heureuse afin de témoigner par cette attitude d'un exemple de force et d'un réconfort moral en direction des autres prisonnières .

Et il y a autre chose que je voudrais te demander. Je ne veux pas que tu

m'embrasses ou que tu m'entoures de plus d'affection que les autres détenues. Je ne veux pas qu'elles pensent que la mère de Mona se trouve à ses côtés tandis qu'elles sont seules ici. Tu dois te montrer davantage une mère à leur égard que tu ne l'es pour moi. Cela n'a aucune importance que tu ne puisses pas me consacrer du temps ou que tu n'aies pas la possibilité de marcher en ma compagnie. Essaie avant tout de prendre soin des autres prisonnières " .

La mère de Mona se conforma à cette requête. Jusqu'au jour de sa libération, elle n'étreignit plus jamais sa fille et passa beaucoup moins de temps avec elle et en consacra davantage aux autres prisonnières.

6.2. Dernière visite de Mona à son père

10 jours environ après l'incarcération de la mère de Mona, les prisonnières Baha'ies furent interpellées par une surprenante annonce lancée à travers l'interphone. En effet, le message diffusé invitait toutes les " soeurs Baha'ies " à se diriger vers un secteur situé sous les toits de la prison, et ce fut la première fois que le mot Baha'i fut prononcé. Lorsque les femmes parvinrent jusqu'à cet endroit, tous les hommes Baha'is qui avaient été incarcérés étaient également présents. Ainsi la famille Mahmudnizhad, père, mère et fille se retrouvaient réunis en prison pour la première et la dernière fois.

Cela promettait d'être un moment inoubliable et privilégié même s'il fut bref dans la durée pour tous les prisonniers Baha'is. Ceux qui avaient des membres de la même famille s'assirent ensemble, main dans la main. Quant aux prisonniers isolés, ils s'étaient regroupés en petits cercles, chuchotant, échangeant des anecdotes et se réconfortant mutuellement. Les membres de la famille Mahmudnizhad s'assirent ensemble et tinrent leur dernière réunion familiale.

Madame Mahmudnizhad déclara ouvertement à sa fille : " Ton père va être exécuté ". Mona répondit : " Je le sais et je pourrais le supporter ". Puis Monsieur Mahmudnizhad dit avec un ton réconfortant : " Oui, bientôt ces jours de séparation ne seront plus qu'un lointain souvenir. Te rappelles-tu Mona l'époque où à chaque fois que nous déménagions je partais toujours le premier pour préparer un domicile et ensuite t'accueillais comme une invitée de prestige ? Maintenant, nous allons vivre la même expérience, je m'en irai le premier et te préparerai une place dans le royaume spirituel et j'attendrai ton arrivée".

Après cela, Mona et son père parlèrent peu quoiqu'ils communiquaient encore avec les yeux comme si c'était pratiquement le seul moyen de communication qu'ils avaient adopté tout au long de la vie de Mona.

Ultérieurement, Madame Mahmudnizhad retraça cet instant selon ces propos :

" J'avais remarqué que Mona s'était levée plusieurs fois pour embrasser les yeux de son père. Elle donnait l'impression de décrypter les mystères du ciel à travers son regard. Tous deux n'avaient pas besoin de s'exprimer verbalement parce qu'ils pouvaient parfaitement communiquer par le regard.

Ensuite, mon époux demanda des nouvelles de nos amis et des proches, et finalement, après un laps de temps, cette ultime rencontre arriva à son terme.

Je n'ai jamais revu le père de Mona jusqu'à exactement le mois suivant, c'est-à-dire le 12 mars 1983, après qu'il fut exécuté en même temps que deux autres Baha'is : Monsieur Rahmat'u'llah Vafa'i et Madame Tuba Za'irpour ".

6.3. La soeur de Mona

La soeur de Mona, Taraneh, était le seul membre de la famille qui ne fut pas incarcérée. Les mercredis, elle rendait visite à son père et les samedis à sa mère et à sa soeur. Elle vécut une période très éprouvante... C'était la première fois de sa vie que Taraneh se retrouva séparée de tous les membres de sa famille. Elle versa des larmes amères de chagrin le jour où elle endura cette première nuit de séparation. Plus tard, elle raconta :

" Le soir où l'on incarcéra ma mère, je passais une nuit sombre. Je ne pouvais pas croire que subitement ma vie pourrait devenir si vide de sens. Je ne cessais de me répéter qu'il n'y a aucune comparaison avec ce que Baha'u'llah avait dû endurer... L'emprisonnement, les chaînes qu'Il portait dans le cachot de Siyyah Chal, loin de sa propre famille, ses longues années d'exil, la mort de son fils, les attaques perpétrées par ses ennemis. Et à travers toutes ces épreuves, Il sut reconforter ses amis dévoués et affligés et nous offrir toutes ses merveilleuses tablettes et tous ses écrits aux paroles vivifiantes.

Quelle ignorante je fus ! J'ai découvert désormais Son immense générosité. Je priais : " O Beauté Bénie, accorde-moi seulement un esprit de fermeté afin que je supporte cette séparation qui me retient loin de ceux que j'aime ".

Le premier mercredi du mois de mars 1983, Monsieur Mahmudnizhad fit une recommandation à Taraneh lors d'une de ses visites. " Dis à ta mère que dans notre vie nous avons toujours partagé les peines et les joies. Maintenant que nous devons nous consumer dans la séparation, cela représentera une épreuve pour notre amour envers Dieu et pour l'un envers l'autre".

Puis, elle l'interrogea :

"Dis- moi père, comment se fait-il que des quatre membres de notre famille seulement trois soient tellement aimés par Dieu et que je sois la seule à être rejetée hors de Sa Présence ; quels pêchés ai-je pu commettre qui prouvent que je ne sois pas suffisamment quelqu'un de bien pour aller en prison? ". Il lui répondit : " Crois-tu que tu sois libre ? Tous ceux qui comme toi sont à l'extérieur de la prison sont encore des prisonniers dans une plus grande prison. Avec toutes les limitations qui enchaînent ta vie, tu es également une prisonnière. De plus une personne amoureuse n'est jamais libre mais victime de l'amour ".

" Père, s'enquit-elle, essaies-tu de me dire que je devrais être heureuse ?

" Il lui répondit avec une grande conviction : " Sois confiante et heureuse "

Quatre jours après, Yad'u'llah Mahmudnizhad fut pendu. Taraneh apprit la nouvelle à 10 heures ce matin là par son mari qui était effondré. Plus tard, elle rapporta :

" Après avoir entendu cette tragédie, mon corps entier se mit à trembler, et je finis par m'écrier " Oh Beauté Bénie ! Oh papa, où es-tu maintenant ? ". Ma fille, âgée d'un an, se réveilla à cause du bruit que l'on faisait et se mit également à pleurer. Puis soudain je me calmai et dis : " Oh père, tu avais l'habitude de dire que l'esprit des martyrs rendait toujours la douleur de la perte moins vive pour ceux qu'il laisse sur cette terre. Qu'il nous aide moralement et intercède en notre faveur. Où se trouve ce secours " ? Je jure qu'à cet instant précis un calme indicible m'envahit alors que jamais auparavant je n'avais ressenti une telle sensation. Je décidais de partir et si possible de voir les corps des trois martyrs bien aimés, et avec grande peine, réussis à réaliser le but que je m'étais fixé. Bien sûr leurs chères âmes s'étaient envolées. Je désirais tellement embrasser la marque laissée par la corde autour du cou de mon père mais je n'avais pas le droit de m'approcher si près de son corps "

Un matin, tandis qu'elle se trouvait en prison, Mona se réveilla et refusa toute nourriture et boisson pendant trente heures consécutives malgré les supplications de sa mère et de ses compagnes. Plus tard, on apprit que son père avait été exécuté le jour de son jeûne. Lorsque Mona entendit parler de l'exécution de son père, elle déclara simplement : " Je le sais, je le sais, quelle immense faveur pour lui ! "

7. L'ATTITUDE DE MONA FACE A SA PROPRE MORT

7.1. " 100 000 vies "

La mère de Mona relata plus tard les impressions qu'elle avait ressenties au cours de son incarcération :

" J'avais réussi à atteindre progressivement un tel état qui me fit prendre conscience qu'une véritable acceptation face à des circonstances aussi effroyables que celles-ci était possible. Je me sentais très déprimée, je confiais mes états d'âme à Mona. Pourtant au cours d'un stade critique, je lui livrais mes craintes les plus profondes en ces termes : " Je ne crois pas qu'ils te libéreront avec tout ce qu'ils font subir aux Baha'is en ce moment, même si tu n'es pas exécuté ils te garderont probablement en prison pour au minimum 15 à 20 années. Tu auras vraisemblablement 35 ou 40 ans à ta sortie. Comment pourrais-je le supporter ? "

Mona répliqua alors :

" Mère, Si j'apprenais que pendant chaque année écoulée en prison quelques personnes seulement devenaient Baha'is et bien pour cette unique raison je souhaiterais écouler encore 100 000 vies en prison. Et si j'apprenais qu'à

cause de mon exécution toute la jeunesse du monde entier se lèverait et unirait ses efforts pour servir l'Humanité, qu'elle ferait preuve d'altruisme, qu'elle enseignerait à l'Humanité les principes Baha'is, qu'elle échangerait sur ses écrits, que les jeunes s'efforceraient vraiment de changer le monde, alors j'implorerais Baha'u'llah en lui demandant de me donner 100 000 vies à sacrifier sur Son sentier ! " .

" Je me sentais si minuscule devant cette grandeur d'âme comme si elle était la mère et moi l'enfant. Et aujourd'hui avec sa seule vie, elle a accompli ce qu'elle désirait " .

7.2. Informée de son exécution

Un certain jour, qui correspondait à la célébration d'une fête religieuse Baha'ie, Mona désira réciter des prières seule plutôt que de se joindre aux autres prisonnières Baha'ies. Mona avait consacré des moments intenses à la solitude. Souvent lorsque les autres compagnes se regroupaient ensemble, Mona trouvait une cellule vide pour se recueillir dans l'intimité et pour méditer. Cependant, en cette circonstance particulière, sa mère insista pour que sa fille rejoigne le groupe et celle-ci acquiesça.

Plus tard au cours de la journée, Mona prit sa mère à part et lui dit :

" Maman, je désirais tellement vivre ce jour saint toute seule afin de pouvoir prier et méditer dans l'intimité " .

Sa mère ne comprit pas le sens de ses paroles et elle lui fit remarquer :

" Mais si tu m'en avais parlé, je ne m'y serais pas opposé. Pourquoi as-tu accepté si rapidement ? " . Mona lui répondit : " Parce que tu avais parfaitement le droit de me demander d'être à tes côtés " .

Puis, Mona prit sa mère en aparté et lui confia : " Maman, je désire t'avouer quelque chose, s'il te plaît suis-moi " . Elle conduisit sa mère le long d'un couloir qui était si étroit qu'elles durent marcher l'une derrière l'autre. Brusquement Mona s'arrêta, se retourna vers sa mère et lui dit : " Maman, sais-tu qu'ils vont m'exécuter ? " . Sa mère fut saisit d'une telle émotion qu'elle refusa d'écouter. Elle ne se rendit pas complètement compte du degré de connaissance et d'acceptation auxquels était parvenue sa fille, elle riposta en ces termes : " Mais non ma chérie, tu vas être libérée et tu auras une famille et des enfants. Je veux voir tes enfants. S'il te plaît, chasse ces pensées de ton esprit " .

Mona fut contrariée par ces propos et répliqua à sa mère : " Je jure devant Dieu que je ne souhaite pas que cela m'arrive et que tu ne le désires pas non plus. Je sais qu'ils vont me tuer et je veux te confier ce que j'ai l'intention de faire lorsque cela se produira. Si tu ne me laisses pas la possibilité de t'en parler immédiatement, plus tard tu le regretteras. Maintenant, veux-tu me laisser te faire cette confidence, oui ou non ? " .

La mère de Mona fut abasourdie devant une telle déclaration et dit : " Mais oui, racontes-moi " . Puis Mona se tourna face à sa mère et lui confessa : "

Tu sais, maman, l'endroit où nous allons être conduites pour l'exécution se situera dans les hauteurs, et nous devons nous tenir sur quelque chose de haut et en ce lieu, ils nous passeront une corde autour du cou. Puis je réciterais une prière pour le bonheur et la prospérité de toute l'Humanité ".

De l'endroit où elle se trouvait face à sa mère, Mona croisa les bras sur sa poitrine, ferma les yeux et avec une expression de béatitude, elle récita une courte prière. Lorsqu'elle rouvrit ses yeux, elle dit : " Avec cette prière, je dirai adieu à ce monde de mortels et retournerai à Dieu ". Puis elle regarda sa mère, celle-ci dévisagea sa fille avec un air à la fois embarrassé et troublé. Tout ce qu'elle put dire ce fut ces mots : " C'était une merveilleuse histoire Mona ! ". Les yeux de Mona s'emplirent de larmes, calmement elle lui répondit : " Maman, ce n'était pas un conte, pourquoi ne me crois-tu pas ? ".

7.3. Un désir de fermeté

Deux jours plus tard, Mona et les neuf autres prisonnières furent informées qu'on leur accorderait une autre occasion pour qu'elles renoncent à leur religion ou bien qu'elles seraient condamnées à mort. Ce soir là, Mona fit un autre rêve au cours duquel elle récitait une longue prière en prison. Abdul'Baha surgit de la porte de la cellule et s'assit sur le lit où la mère de Mona était endormie. Tahirih Siyavushi quant à elle, reposait à même le sol. D'une main, il caressa la tête de la mère de Mona et éleva son autre main en direction de sa fille...

Mona pensa qu'il la quitterait si elle poursuivait sa prière. Aussi, s'arrêta-t-elle de prier et s'agenouilla aux pieds de Abdul'Baha qui lui serra ses mains dans les siennes.

Puis Abdul'Baha demanda à Mona : " Que désires-tu ? ". Mona lui répondit : " Faire preuve de fermeté ". Abdul'Baha lui demanda à nouveau : " Qu'attends-tu de notre part ? " ; Mona répliqua : " obtenir un état de fermeté pour toutes les amies ". Abdul'Baha s'enquit une troisième fois : " Que souhaites-tu, toi Mona, personnellement ? ". Mona lui confia à nouveau : " La fermeté ". Alors Abdul'Baha annonça deux fois : " C'est accordé, c'est accordé ".

Le lendemain matin, le 12 juin, elle raconta son rêve à toutes les détenues Baha'ies. En fin de matinée, deux autres femmes Baha'ies étaient appelées à subir la dernière phase de l'interrogatoire et contraintes à renoncer à leur Foi. Aucune d'entre elles n'abandonna ses convictions puis furent ramenés à leurs cellules. Ces femmes Baha'ies s'attendaient à être conduites à l'extérieur pour être exécutées dans la nuit quoiqu' aucune condamnation à mort ne fut prononcée.

Au cours de cette journée, chacune chanta la courte prière intitulée Dieu dissipe les difficultés , prière qui est récitée en période de grandes épreuves. Tandis qu'elles se recueillaient, Zarrin Muqimi, l'une des deux femmes qui avait entrepris la dernière étape de l'interrogatoire, serra spontanément Mona dans ses bras et lui dit : " Quel vœux vraiment merveilleux

tu as sollicité auprès de Abdul'Baha. Maintenant je suis certaine que nous saurons être fermes. Tu aurais pu demander ta libération et celle de ta mère et même que nous soyons toutes relaxées. Mais au lieu de cela tu as fais la plus belle requête de toutes et Abdul'Baha te l'a accordée ! ".

8. LES DERNIERS EVENEMENTS

8.1. La mère de Mona est relaxée

Le 13 juin, la mère de Mona fut subitement relaxée. Avant qu'elle ne quitte la prison, toutes les femmes l'étreignirent. Madame Izzat Ishraqi, dont la fille Rosita était sur le point de célébrer son mariage, demanda à Madame Mahmudnizhad d'assister à la cérémonie à sa place et la pria de prendre un oeillet rouge en souvenir de chacune des prisonnières. Puis Mona prit sa mère dans ses bras et toutes deux s'embrassèrent pour la dernière fois.

" Maman ", dit Mona, " Tout comme tu as donné du courage et de l'assurance à tout le monde ici en prison, dorénavant tu dois demeurer la même personne et soutenir les amis à l'extérieur afin qu'ils fassent preuve de patience et de tolérance ".

Sa mère quitta la prison, et tandis que leur maison avait été réquisitionnée, elle alla séjourner chez Taraneh. Elle parla à celle-ci de chaque prisonnière et rendit visite à toutes les mères dont les filles étaient incarcérées.

8.2. La pendaison des 6 hommes Baha'is

Le jeudi 16 juin, six hommes Baha'is furent exécutés... Abdu'l Hossein Azadi, Bahrman Afnam, Jamshid Siyavushi, Koorosh Hagbin, Bahram Yald'ai et Inayat'u'llah Ishraqi. Trois de ces hommes avaient un lien de parenté avec les prisonnières. Jamish Siyavushi était le mari de Tahirih. Inayat'u'llah Ishraqi était l'époux de Izzat et le père de Roya. Bahram Yalda'i était le fils de Nosrat.

Le lendemain, des Baha'is de toute la ville et des banlieues périphériques vinrent rendre visite aux familles dont les membres furent exécutés. Ils apportèrent des fleurs et malgré leurs larmes, ils souriaient et portaient des vêtements aux couleurs vives au lieu du traditionnel costume de deuil.

8.3. Dernière visite à Mona

Le samedi, Madame Mahmudnizhad et sa fille Taraneh allèrent à la prison pour voir Mona accompagnées des familles qui avaient également des proches incarcérés et qui ne savaient pas encore que les six hommes avaient été exécutés. Seulement quatre Baha'is obtinrent en même temps la permission de rendre visite aux prisonniers. Ces derniers étaient retenus derrière une cloison vitrée et devaient communiquer à l'aide d'un téléphone. La famille de Mona lui apporta quelques pastèques, ainsi qu'un foulard et une nouvelle serviette de toilette.

Taraneh fut chargée d'informer sa soeur sur les pendaisons qui se produisirent

deux jours auparavant. Après l'avoir saluée, Taraneh lui rapporta avec sérénité la nouvelle concernant l' exécution des six hommes. Les yeux de Mona s'emplirent de larmes et elle porta ses mains à son coeur en demandant de qui il s'agissait.

Au fur et à mesure que Taraneh nomma chacun d'entre eux, les larmes de Mona redoublèrent et elle pressa plus fermement ses mains sur son coeur.

Après chaque nom énoncé, elle s'exclama, à travers des sons à demi murmurés : " C'est bien pour lui, c'est bien pour lui ! ".

Lorsqu'en dernier lieu Taraneh prononça le nom de Monsieur Ishraqi, Mona laissa aller ouvertement ses larmes en déclarant : " C'est une bonne chose pour chacun d'entre eux ! ". Puis, plus distinctement elle affirma à sa soeur : " Taraneh, je jure devant la Beauté Bénié et devant Dieu que ce ne sont pas des larmes de chagrin que je verse mais des larmes de bonheur. Surtout, ne crois pas que je me torde de douleur mais c'est uniquement de la joie que je manifeste ainsi ".

8.4. Les 10 femmes

La pendaison de Mona et de ses neuf autres compagnes Baha'ies eut lieu durant la nuit du 18 juin 1983 en pleine obscurité au milieu d'un champs de polo près de la ville de Shiraz. Le conducteur de l'autobus, qui rencontra plus tard la grand-mère de l'une des jeunes femmes, lui confia : " Elles étaient toutes dans d'excellentes dispositions psychologiques et elles chantaient tout au long du trajet. Je ne pouvais pas croire qu'elles étaient conscientes que c'était l'heure de leur exécution. Je n'ai jamais vu de personnes avec d'aussi grandes disponibilités d'esprit ".

Les noms et les âges des autres femmes qui furent pendues avec Mona sont les suivants :

- * Madame Nosrat YALDA'I, âgée de 54 ans
- * Madame Izzat JANAMI ISHRAQI, 50 ans
- * Mademoiselle Roya ISHRAQI, 23 ans et fille d'Izzat
- * Madame Tahirih SIYAVUSHI 32 ans
- * Mademoiselle Zarrin MUQIMI, 28 ans
- * Mademoiselle Shirin DALVAND 25 ans
- * Mademoiselle Akhtar SABIT, 19 ou 20 ans
- * Mademoiselle Simin SABIRI, 20 ans à peine
- * Mademoiselle Mahsrid NIRUMAND, âgée de 28 ans

Chacune d'entre elles était une héroïne. La mémoire de toutes ces femmes est célébrée et honorée. D'autres rapports historiques rendront compte de leurs trajectoires au cours de ces événements tragiques. Nous présentons, ci-après, les photographies de ces martyrs Baha'ies avec un bref commentaire biographique.

PHOTO: Madame Izzat ISHRAQI, pendue le 18 juin 1983

PHOTO: Mademoiselle Roya ISHRAQI, pendue le 18 juin 1983

Monsieur Inyat'ullah et Madame Izzat Ishraqi ainsi que leur fille furent d'abord arrêtés puis relâchés ; pourtant ils refusèrent de quitter Shiraz choisissant de demeurer dans cette ville afin d'aider la communauté Baha'ie. Au cours de l'une des phases de l'interrogatoire durant laquelle Madame Ishraqi avait eu les yeux bandés et avait du mal à marcher, l'enquêteur la nargua en lui disant : " Etes-vous si aveugle au point de ne pouvoir marcher ! ". Elle lui répondit : " Je suis en apparence aveugle, mais vous, vous êtes plongé intérieurement dans l'obscurité totale ".

Roya, âgée de 23 ans, qui avait poursuivi des études de vétérinaire, était l'une des jeunes Baha'is la plus brillante de Shiraz. Roya était une jeune femme très dynamique et adorait le sport tel que l'alpinisme. Sa soeur, Rosita, se fiança le même jour où son père fut tué. Lorsque le surlendemain Rosita informa sa mère et sa soeur de la mort de Monsieur Israqi, sa soeur déclara : " Dieu soit Loué ! " et sa mère quant à elle répondit calmement : " Je le savais, je le savais, je le savais ".

PHOTO: Madame Nosrat YALDA'I, pendue le 18 juin 1983

Madame Nosrat Yalda'i, 54 ans, appartenait à l'Assemblée Locale Spirituelle de Shiraz et avait la réputation d'être une femme à la gentillesse et à l'hospitalité hors pair. Sa maison était considérée comme le " centre nerveux " de la vie communautaire Baha'ie à Shiraz. Elle faisait partie de ces nombreuses femmes qui furent torturées et par deux reprises elle fut violemment flagellée à raison de 200 coups de fouet. Ses blessures, disait-on, étaient encore visibles après sa pendaison.

Elle a été arrêtée en même temps que son époux et que leur fils, Bahram qui fut pendu deux jours avant sa mère.

PHOTO: Madame Tahirih SIYAVUSHI, pendue le 18 juin 1983

Tahirih Siyavushi, 32 ans, avait également servi en qualité de membre à l'Assemblée Spirituelle Locale de Shiraz. Elle était infirmière et avait mémorisé l'intégralité de l'un des écrits les plus importants révélé par Baha'u'llah, celui qui représente le livre des lois de la Foi Baha'ie. Son jeune époux, Jamshid, fut également arrêté et pendu deux jours avant sa femme. Tahirih était une infirmière et utilisée à ce titre par les autorités carcérales pour soigner les autres prisonnières.

Le jour où les autorités regroupèrent les prisonniers Baha'is ensemble au mois de février, Tahirih revit son mari pour la première fois depuis leur arrestation. Il avait été maltraité si gravement qu'elle eut beaucoup de peine à le reconnaître. Elle ne put trouver le sommeil cette nuit là. Les autorités carcérales ne croyaient pas qu'il survivrait cette nuit, et les gardiens se sentaient si désolés de son état qu'ils demandèrent à Tahirih de lui apporter quelques fruits. Mais il fut incapable de les manger. Il se rétablit quelque peu uniquement pour être pendu après un laps de temps. Lorsque Tahirih apprit qu'elle serait aussi exécutée, elle confia à sa famille qu'elle se sentait soulagée et heureuse. Quand elle vit son père pour

la dernière fois, elle lui déclara : " Regarde, comme je suis belle ! " puis elle sourit.

PHOTO: Mademoiselle Akhtar SABIT, pendue le 18 juin 1983

Akhtar Sabit était une infirmière diplômée, elle avait une nature très posée et charmante. A peine âgée de 20 ans, elle était la deuxième plus jeune du groupe. Elle enseignait également dans les classes des enfants Baha'ies. Lorsque ses co-détenues l'interrogèrent sur sa condamnation, elle leur répondit : " Peu m'importe, je ne suis pas inquiète. Quoi qu'il puisse arriver, je me contente de la Volonté de Dieu ".

PHOTO: Mademoiselle Mahshid NIRUMAND, pendue le 18 juin 1983

Mahshid Nirumand, 28 ans, avait une licence de physiques obtenue à l'Université de Shiraz. Son interrogateur se moqua de son diplôme. Il lui dit : " Quelle culture ! Une diplômée en physiques ! Et moi, ici présent qui vous interroge, je ne suis même pas allé au lycée ". Mahshid affichait une telle force de caractère tout au long des mois écoulés en prison et partageait souvent sa nourriture avec les autres détenues et les encourageait à rester ferme. Avant son arrestation et son emprisonnement, elle fut une jeune conseillère et un membre de nombreux comités Baha'is.

PHOTO: Mademoiselle Simin SABIRI, pendue le 18 juin 1983

Simin Sabiri, était l'une des plus intrépides du groupe et avait fait partie du Comité d'Etudes Baha'ies de Shiraz. Elle était responsable de l'approfondissement des écrits et du suivi des Baha'is dans ce domaine. Au cours de ses interrogatoires, elle s'efforçait toujours de récuser les accusations et la désinformation dont faisaient preuve ses questionneurs. Pendant son séjour en prison, elle passait pour être une femme de caractère, très résistante et qui ne manifestait jamais une lueur de tristesse.

PHOTO: Mademoiselle Zarrin MUQIMI, pendue le 18 juin 1983

Zarrin Muqimi, âgée de 28 ans, avait une voix forte et mélodieuse. L'un de ses interrogateurs a dit qu'elle aurait pu avoir un diplôme en communication. Tout comme Simin Sabiri, elle défendait la Foi avec une telle force durant ses interrogatoires car elle possédait une connaissance très solide des écrits.

Apparemment, sa connaissance indéniable de la Foi était très bien perçue par les autorités et elle fut interrogée souvent isolément. A un certain moment, après que les questionneurs ne parvinrent pas à la convaincre avec leurs arguments, ils finirent par salir la Foi en proférant des insanités. Zarrin se mit à pleurer et leur déclara : " Que vous l'acceptiez ou non, je suis une Baha'ie. Vous ne pouvez pas me l'enlever ; je suis une Baha'ie avec tout mon être et de tout mon coeur ".

PHOTO: Mademoiselle Shirin DALVAND, pendue le 18 juin 1983

Shirin Dalvand, âgée de 25 ans, avait une licence en sociologie de l'Université de Shiraz. C'était une étudiante exceptionnelle à tel point

que certains de ses professeurs se réfèrent souvent à ses mémoires même s'ils la savaient Baha'ie. Shirin adorait les fleurs et gardait toujours une fleur ordinaire ou une feuille verte dans sa chambre. Elle aimait également l'océan et se promenait le long de la plage aussi souvent que possible.

Shirin avait dû insister pour demeurer à Shiraz même si sa famille était partie s'installer en Angleterre et, à un certain moment elle aurait même pu quitter l'Iran. Elle choisit de rester et de vivre avec ses grands-parents afin de continuer à servir la communauté.

Bien que Shirin était une jeune femme sensible et timide, toute sa personnalité se transforma lorsqu'elle était soumise à un interrogatoire. Un jour lorsqu'on lui demanda jusqu'à quel point elle résisterait pour ne pas abjurer sa Foi, elle répondit : " Jusqu'à ma mort, j'espère que la miséricorde divine me permettra de rester ferme jusqu'au dernier souffle de ma vie " .

PHOTO: Madame Tuba ZA'IRPOUR, pendue le 12 mars 1983

Une autre femme mérite d'être citée pour son héroïsme... Madame Tuba Za'irpour, qui fut pendue le 12 mars 1983, en même temps que le père de Mona. Madame Za'irpour avait 56 ans et était très cultivée, elle possédait une licence en littérature persane. Elle s'était occupée des classes Baha'ies de Shiraz dans lesquels les étudiants apprenaient les écrits Baha'is, les religions comparées et la langue arabe. Elle était également l'un des enseignants de l'école Baha'ie.

Même lorsqu'elle était incarcérée, Madame Za'irpour partageait ses connaissances sur la Foi avec les autres prisonnières. Elle avait eu une grande influence sur une jeune femme musulmane, laquelle plus tard confia aux autres Baha'ies à quel point elle avait respectée Madame Za'irpour.

Au cours de son emprisonnement, Madame Za'irpour fut gravement torturée par les autorités carcérales, et elle avait subi le châtement " bastinado " pendant trois jours consécutifs. Ses pieds étaient atrocement écorchés si bien qu'elle ne pouvait pas marcher et demanda aux gardiens la permission de ramper. Mais ils lui refusèrent cette requête la forçant à marcher douloureusement. L'une des femmes musulmanes qui partagea sa cellule rapporta aux autres Baha'ies qu'à un certain stade critique même, lorsque Madame ZA'IRPOUR s'était trouvée si affaiblie que ses mains en tremblaient et qu'elle ne parvint pas à se coiffer, elle n'avait jamais émis un seul son de révolte.

8.5. Le baiser d'adieu

Les familles des victimes furent informées des pendaisons de leurs bien-aimés le lendemain : le 19 juin. La mère de Mona et Taraneh réussirent finalement à obtenir, après bien des difficultés, le droit de se recueillir devant les dépouilles des détenues. Madame Mahmudnizhad, qui avait été leur compagne de cellule jusqu'aux derniers jours, embrassa chaque femme sur la joue et déclara : " Je souhaite que le monde entier puisse percevoir à travers mon

regard jusqu'à quel point ces corps inertes ont témoigné leur amour inconditionnel à l'égard de la Beauté Bénie ! " .

Plus tard, Taraneh rapporta :

" C'était un jour amer, pour la dernière fois et sans aucune vitre épaisse entre nous, j'embrassais le beau visage rayonnant de sérénité de ma tendre soeur et lui dis ainsi adieu. De tout mon coeur, j'espérais qu'elle ouvre une fois de plus ses yeux et qu'elle me sourit. Pourtant je savais que, maintenant et pour toujours, elle nous observe avec un sourire éternel et que mes larmes ne pouvaient que l'affecter. Aussi, ma très chère Mona, pour toi et en raison de l'amour que tu portes à BAHÀ'U'LLAH et à l'Humanité, désormais je me réjouis afin que les gens puissent comprendre pourquoi tu as eu le courage de sacrifier ta vie et pour quelles raisons tous les êtres si chers à nos coeurs ont offert leur douce vie sur Son sentier " .

Un jeune homme, qui eut la possibilité de voir les 10 corps après la pendaison, écrivit :

" Lorsque je me fus retrouvé à la morgue, j'ai cru que j'allais exploser. Je ne pouvais pas m'empêcher de pleurer pendant toute la durée de ma visite. Quand je suis rentré dans ce lieu, mon premier regard se portait sur le visage plein d'innocence de Mona, étendue avec sa tête posée sur l'épaule de Mahshid. Mahshid donnait l'impression d'être profondément endormie, reposant d'un sommeil paisible.

A la droite de Mona, se trouvait Shirin, si belle, un témoignage exemplaire de l'injustice dont elle fut la victime, ses yeux recouverts d'un bandeau... Pourquoi ? On ne le saura jamais...

Roya, avec ses yeux grands ouverts, semblait interpeller les êtres humains blessés qui erraient sans but autour d'elle. Avec un visage exprimant une Foi inébranlable, elle essayait de me faire comprendre qu'on les avait assassinées afin de mutiler leur amour. Mais ce qu'ils ne pouvaient pas saisir c'est que l'amour ne meurt jamais et qu'une personne qui manifeste l'amour est toujours vivante.

Puis, il y avait Madame Yalda'i avec son adorable sourire familial. Malgré les marques sombres visibles sur son visage, on pouvait encore la reconnaître facilement avec ses cheveux blancs éparpillés autour de son visage. Je tenais sa tête entre mes mains et posa un baiser sur son front. J'avais l'impression qu'elle était encore en vie, pleine de vitalité et d'amour.

Ensuite, Simin, qui possédait un rire toujours aussi joyeux et vibrant, reposait ici en silence. Près d'elle, se trouvait Madame Ishraqi, un symbole de sincérité, d'amour et d'amitié.

En dernier lieu, dans une petite pièce annexe séparée des autres, reposait Zarrin qui représentait la force imperturbable et la fidélité.

Je ne pouvais pas croire que je ne les reverrais plus jamais. Je m'arrêtais un instant sur le seuil de la porte et fis une promesse à chacune d'entre elles

que je poursuivrais leur tâche en servant l'Humanité " .

La pendaison de ces femmes bouleversa toute la ville, quelqu'un écrivit à ce propos :

" La ville de Shiraz exhalait l'odeur du sacrifice, le parfum de l'amour et de la dévotion. Les familles étaient toutes frappées de stupéfaction et d'effroi. Elles s'attendaient toutes à entendre la nouvelle d'autres exécutions chaque jour. Deux ou trois jours plus tard, un service commémoratif fut organisé à la mémoire des femmes qui avaient été pendues. De nombreuses personnes s'étaient déplacées par petits groupes avec des bouquets de fleurs sans se soucier d'un éventuel danger qui aurait pu les menacer. Vous ne pouvez pas vous imaginer l'état de choc qui a secoué la ville de Shiraz. Il nous était impossible de trouver encore des fleurs dans toute l'agglomération. Quels que soient les endroits où nous nous rendions en espérant acheter des fleurs, on nous demandait systématiquement si elles étaient destinées aux "mariés de la villes ! " .

Les familles des défrites faisaient preuve de courage et nous rapportaient des anecdotes sur le dévouement à la cause de celles qui avaient sacrifié leur vie. Ces familles, impressionnaient les amis qui les approchaient par le degré de spiritualité exemplaire qu'elles incarnaient " .

EPILOGUE

Au cours de leur dernière entrevue, tandis que Taraneh communiquait avec sa soeur Mona à l'aide du téléphone, elle se rendit compte que celle-ci allait bientôt être exécutée et qu'elle s'était parfaitement préparée pour affronter son supplice. Taraneh s'exclama : " Tu vas également être exécutée ! ". Mona lui répondit avec calme : " Je le sais, je le sais ", et elle rajouta : " Taraneh, j'ai une faveur à te demander. Je désire que tu fasses une prière pour nous afin que nous puissions nous rendre sur le champs de notre exécution en dansant " .

Quand Taraneh accepta cette requête, Mona lui dit : " J'ai encore une autre faveur à te demander : je désire que tu pries la Beauté Bénie afin qu'Elle veuille bien me pardonner tous les pêchés que j'ai commis avant que je ne sois exécutée. Ensuite seulement ils pourront m'emmener " . Tout en disant ces mots, Mona riait et pleurait en même temps, parlant de son exécution comme s'il s'agissait d'une issue fatale, même si à cet instant elle n'avait pas encore été condamnée.

Puis Taraneh passa le combiné à sa mère et alla converser avec Siyavushi qui lui assura que Mona se portait bien. La mère de Mona prit l'appareil et après un petit entretien, Mona lui dit : " Maman, demain nous serons les hôtes de la Beauté Bénie ! ". A ces mots, Madame Mahmudnizhad, afficha un air décontenancé.

Lorsque Taraneh remarqua cela, elle saisit le téléphone de la main de sa mère en lui disant : " Tu es restée près d'elle pendant 5 mois, maintenant c'est à mon tour de parler avec elle un peu plus longtemps " .

Puis Taraneh fit la même réflexion à Mona et celle-ci demanda à sa soeur à haute voix : " Sais-tu pourquoi je suis si heureuse ? ". Taraneh lui répondit : " Non, dis-le moi ! ". Mona lui dit : " Je suis heureuse parce que je me rends compte que nous avons été choisies par Dieu pour être fortes ".

Elle marqua une pause puis elle poursuivit : " Ma chère Taraneh, salue toute la famille et les amis pour moi. Embrasse les tous pour moi. J'ai le visage de chacun à l'esprit mais je n'ai pas le droit de les citer chacun par leur nom ". Ensuite, en montrant Noora, sa nièce assise sur les genoux de sa mère, elle dit : " Elève Noora pour qu'elle puisse ressembler à notre père ".

Taraneh regarda sa soeur silencieusement et pensa en elle-même : " Non, Mona, je l'élèverai pour qu'elle devienne ton modèle ".